

Énergie et développement

Après la clôture du programme d'électrification photovoltaïque du cirque de Mafate

Énergies renouvelables : La Réunion comme île-laboratoire ?

Quarante huit heures après avoir inauguré avec le préfet les installations marquant l'extension de l'électrification photovoltaïque à l'ensemble du cirque de Mafate, Paul Vergès a participé hier à un colloque organisé par l'UNESCO sur le thème des énergies renouvelables.

Samedi dernier, à plusieurs reprises, le président de la Région a évoqué devant ses auditeurs du cirque la nécessité d'utiliser d'autres énergies renouvelables que la bagasse et le soleil — énergie éolienne, géothermie... — pour relever le défi d'un développement durable de La Réunion au cours des prochaines décennies.

En effet, ce développement sera impossible si l'on ne trouve pas l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de la population et des différentes activités économiques créatrices d'emplois et de richesses. Et ce développement, pour ne pas être polluant, devra nécessairement se concilier avec le respect

de l'environnement.

De nombreuses pistes depuis trente ans

Depuis fort longtemps Paul Vergès a prêté une attention particulière au développement des énergies renouvelables: À la direction du Parti communiste réunionnais, il a depuis une trentaine d'années lancé des pistes de solutions pour valoriser les atouts de La Réunion en matière d'énergies non polluantes (voir "le Plan de survie" adopté par le PCR le 27 avril 1975). En tant que maire du Port dans les années 70, Paul Vergès avait lancé une opération de promotion du "fourneau portois" qui avait été initié par Alain Séraphine. À La tête de la Région, il poursuit dans la même logique.

Le vendredi 19 mai dernier, Paul Vergès a participé à l'installation de l'Agence Régionale de l'Énergie (ARE), qui regroupe plusieurs partenaires: outre le Conseil Régional, on y

trouve le Conseil Général, les Communautés de communes, les Chambre de Commerce, EDF, l'Université...

Les bases de ce partenariat ont été précisées: EDF aura à faire face à des besoins massifs et immédiats en énergie au cours des prochaines années. La consommation énergétique de La Réunion augmente en effet de 7% par an, en moyenne. De son côté, l'ARE va initier le maximum de recherches sur les énergies renouvelables.

Deux missions d'étude

Le président du Conseil régional préconise la mise sur pied de deux missions d'étude.

La première ira en Irlande pour étudier les

mécanismes mis en œuvre par une centrale d'énergie marine qui — à l'inverse de ce qui se passe pour l'usine marémotrice de la Rance en France — utilise non l'énergie des marées mais celle de la force de la houle.

La seconde mission se rendrait aux îles Hawaï pour y étudier l'utilisation qui y est faite de la géothermie.

L'objectif avoué de cette politique est de faire en sorte que vers 2050, La Réunion soit le moins possible dépendante de l'extérieur pour sa consommation d'énergie grâce à un apport conséquent des énergies renouvelables.

Enfin, Paul Vergès avance l'idée de faire de notre île un laboratoire où pourraient être expérimentées toutes les formes d'utilisations possibles des énergies renouvelables.



Samedi dernier, à plusieurs reprises, le président de la Région a évoqué devant ses auditeurs du cirque de Mafate la nécessité d'utiliser d'autres énergies renouvelables que la bagasse et le soleil pour relever le défi d'un développement durable de La Réunion au cours des prochaines décennies.

Lionel Jospin veut pousser les énergies renouvelables

Le Premier ministre, Lionel Jospin, s'est prononcé hier en faveur du développement d'une «véritable industrie des énergies renouvelables» et a promis une aide accrue du gouvernement à ce secteur.

«C'est une véritable industrie des énergies renouvelables qu'il nous faut développer», a déclaré le Premier ministre, qui ouvrait hier à Paris un colloque consacré à ce sujet, à l'UNESCO.

«Il nous faut donc vous aider à devenir plus compétitifs», a-t-il lancé aux participants engagés dans le développement des énergies éolienne, solaire, géothermique, et des biocarburants. «Il ne s'agit plus seulement de subventionner votre secteur pour le maintenir dans une logique d'appoint, mais de vous aider à conquérir des marchés dont l'importance a trop longtemps été sous-estimée».

Lionel Jospin n'a pas exclu l'élaboration d'un cadre législatif et estimé qu'il fallait réviser à la hausse les objectifs de ce secteur, notamment dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre. Il a rappelé que les énergies renouvelables contribuaient actuellement à hauteur de 12% à la consommation d'énergie en France, mais qu'il s'agissait essentiellement, pour le moment, de celle qui est produite à partir de l'énergie hydraulique.

«Il est vrai que, jusqu'en 1999, nous n'avons eu recours que de façon marginale aux énergies solaire et éolienne ou à la géothermie», a-t-il souligné. «C'est évidemment ces énergies qu'il



Lionel Jospin. «C'est une véritable industrie des énergies renouvelables qu'il nous faut développer», a déclaré le Premier ministre, qui ouvrait hier à Paris un colloque consacré à ce sujet, à l'UNESCO.

nous faut aujourd'hui développer.»

Lionel Jospin a rappelé que la France s'était fixé un objectif de 3.000 mégawatts pour la production d'électricité éolienne à l'horizon 2010. «Cela représentera une économie de 400.000 tonnes équivalent carbone en 2010», a-t-il souligné.

Il a également rappelé que les forêts françaises produisaient déjà près de 10 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), soit 5,0% du bilan énergétique de la France et l'équivalent de 10 milliards de francs.

«L'objectif du gouvernement est de parvenir d'ici 2006 à économiser ou

substituer par le bois-énergie 500.000 TEP supplémentaires», a-t-il ajouté. «Nous éviterons ainsi chaque année l'émission de deux millions de tonnes de CO2, tout en créant 3.000 emplois.» Lionel Jospin a confirmé la volonté de son gouvernement de poursuivre le «programme pilote biocarburants» lancé en 1992, qui s'est traduit en huit ans par la création de cinq unités industrielles et de 4.000 emplois, la mise en culture de 250.000 ha de terres et la substitution de près de 300.000 TEP.

«Je souhaite poursuivre de façon raisonnée ce programme pilote», a déclaré le Premier ministre, qui a précisé qu'une mission d'étude sur l'intérêt de nouvelles unités devait rendre ses conclusions «avant la fin du mois de juin».

Il s'est également déclaré en faveur du développement du «biogaz», qui «permettra en même temps de diversifier les modes d'élimination des déchets». Enfin, Lionel Jospin s'est dit confiant dans la possibilité de parvenir à un accord avec la Commission européenne sur des objectifs quantifiés de production électrique à partir des énergies renouvelables.

Ces objectifs, a-t-il dit, «devront approcher 20% de la production en 2010» au sein de l'Union européenne.



Dans un îlet de Mafate, à Aurère, les batteries d'un gîte qui stockent l'électricité produite à partir du soleil avec les capteurs photovoltaïques.